érudit
www.erudit.org

Article

« La préservation de l'authenticité dans un environnement numérique »

Valentine Frey

Documentation et bibliothèques, vol. 55, n° 3, 2009, p. 121-132.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/1029099ar

DOI: 10.7202/1029099ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. *Érudit* offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Document téléchargé le 7 décembre 2016 02:13

DOCUMENTATION BIBLIOTHÈQUES

La préservation de l'authenticité dans un environnement numérique

VALENTINE FREY
Étudiante au doctorat en Sciences de l'Information
EBSI, Université de Montréal
valentine.frey@umontreal.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

L'auteure analyse et tente de comprendre les caractéristiques et la portée de la notion d'authenticité dans la discipline archivistique. En effet, depuis leur élaboration, les principes et fondements archivistiques, tels que le respect de l'intégrité ou encore le concept d'originalité de l'archive, reposent sur l'existence de la notion d'authenticité qui leur confère une légitimité. Les technologies numériques bouleversent les savoirs et savoir-faire de manière conséquente et forcent la communauté scientifique à repenser l'importance et la fonction de la notion d'authenticité.

The Preservation of Authenticity in a Numeric Environment

In this article, the author wishes to analyse and understand the characteristics and scope of the notion of authenticity as it applies to archival work. The principals and foundations of archival work, and the notions of integrity and of an original archive in particular, rest upon the notion of authenticity which imparts their legitimacy. Numeric technologies have disrupted knowledge and the know-how in such a manner that the scientific community must reassess the importance and function of the notion of authenticity.

La preservación de la autenticidad en un entorno digital

La autora analiza e intenta comprender las características y el alcance de la noción de autenticidad en la disciplina de la archivología. En efecto, a partir de su elaboración, los principios y fundamentos de la archivología, tales como el respeto a la integridad o, incluso, el concepto de originalidad del archivo, reposan sobre la existencia de la noción de autenticidad que les confiere legitimidad. Las tecnologías digitales revolucionan los saberes y competencias de manera consecuente y obligan a la comunidad científica a reflexionar acerca de la importancia y la función de la noción de autenticidad.

Introduction

L'AUTHENTICITÉ EST UNE NOTION FONDAMENTALE de nos sociétés occidentales. *Le Grand Robert de la langue française* (2009) nous offre quelques définitions du terme. Tout d'abord, l'authenticité est le « *caractère d'un écrit, d'un discours, d'une œuvre authentique ; de ce qui émane réellement de l'auteur auquel on l'attribue* » et la « *qualité d'un objet qui possède réellement les caractères qu'on peut lui attribuer à première vue* ». Nous constatons à la lumière de ces deux premières définitions que l'authenticité est un attribut intrinsèque aux objets. Dans le cadre du présent article, nous nous concentrerons davantage sur les objets culturels informationnels. De ce fait, nous tenterons de déterminer en quoi l'utilisation des théories et méthodes de sciences de l'information est indiquée pour explorer la notion d'authenticité.

L'authenticité est également désignée dans le *Robert* comme étant la « *qualité d'un fait qui mérite d'être cru, qui est conforme à la vérité* ». L'objet informationnel acquiert en réalité un statut privilégié au cours du temps : celui de preuve. Certains objets informationnels atteignent le statut d'archives lorsqu'on les conserve à des fins de preuve ou de témoignage historique. L'archive est ainsi considérée comme une preuve dès les prémisses des fondements théoriques de l'archivistique, incluant dans ses caractéristiques l'authenticité des faits rapportés.

Enfin, l'authenticité peut en outre nommer la « qualité (d'une personne, d'un sentiment, d'un événement) authentique ». À première vue, nous pouvons émettre un doute quant à la pertinence de cette dernière assertion dans le cadre de nos travaux. Quand il s'agit d'étudier, de comprendre et de définir l'authenticité dans la perspective de son intérêt et de son utilité dans les sciences de l'information, est-il vraiment judicieux d'aborder cette notion par rapport à son application anthropologique ? La réponse est clairement positive. Nous estimons que l'information puise d'abord son essence des interactions humaines. Telle qu'elle est envisagée dans les sciences de l'information, l'information ne peut que désigner les transactions de connaissance qui se font dans un contexte de communication humaine (Vickery, 1997) et les problèmes que ces transactions occasionnent doivent nécessairement être traités en termes humains plutôt que technologiques (Saracevic, 1992).

Longtemps utilisée comme attribut de nature transcendantale voire quasi « fondationaliste », l'authenticité est remise en question jusque dans ses fondements les plus ancrés avec l'arrivée des nouvelles technologies. Le changement de paradigme, auquel les sciences de l'information sont confrontées, modifie et déstabilise de façon significative l'utilité et l'utilisation de cette notion cruciale. En effet, l'environnement numérique pousse les scientifiques de l'information à repenser les bases et les fondements des domaines d'activité en sciences de l'information. La dématérialisation des supports remet par exemple en question la fonction fondamentale de l'originalité des documents. Les caractères internes et externes jusque là déterminés sur la base d'objets informationnels physiques ont évolué et muté. L'environnement numérique renforce de fait la nécessité de l'authenticité. Le numérique a donné naissance à de nouvelles stratégies de préservation. Un éventail très large de stratégies de préservation est actuellement en voie de conceptualisation ou d'utilisation. Dès lors, comment la préservation numérique de l'authenticité est-elle appréhendée ?

Nous précisons dans la première section de cet article, la définition et l'évaluation de la notion d'authenticité et de ses notions associées. Dans les deux sections suivantes, nous faisons un état des lieux de la position et du traitement informationnel de la notion d'authenticité dans un environnement numérique.

Définitions

Afin d'améliorer la compréhension de ce texte, clarifions d'abord la signification de quelques concepts que le lecteur rencontrera au fil de sa lecture.

L'authenticité est définie en tant qu'*attribut* de l'objet informationnel, l'attribut étant ce qui appartient en propre à quelque chose.

Est considéré comme *objet informationnel* tout objet avec lequel des humains peuvent interagir et dont ils retirent de l'information (Marcoux, 2009) et par extension de la connaissance. Il existe une typologie des objets informationnels. Les données, les documents et les objets culturels, qu'ils soient ou non des œuvres d'art, sont considérés comme des objets informationnels. Dans notre article, l'objet informationnel désigne de façon générique tout objet dont l'authenticité est un attribut. Il sera surtout question de *document* et par extension d'*archive* dans ce texte.

Le *document* est « *tout indice concret ou symbolique, conservé ou enregistré, aux fins de représenter ou de prouver un phénomène ou physique ou intellectuel* » (Briet, 1951 citée par Buckland, 1997). Pour ce dernier, le document est matériel et il constitue une preuve.

Une *archive* est un document créé et reçu dans le cadre d'une activité d'une personne physique ou morale. À partir du moment où il est associé à une action, le document est considéré comme étant une preuve de celle-ci (Duranti, 2001) et acquiert ainsi le statut d'archive.

Définir et évaluer l'authenticité...

La notion d'authenticité est présente et utilisée dans de nombreux domaines : elle est pluridisciplinaire (Rothenberg, 2000 ; McNeil et Mak, 2007) et c'est pourquoi elle peut être appréhendée de diverses manières. Nous allons tenter de comprendre comment cette notion déjà essentielle pour les questions légales, historiques, philosophiques et culturelles, est également devenue une notion de premier ordre dans les sciences de l'information.

Que peut-on qualifier d' « authentique » ?

Différentes classes d'entités peuvent être qualifiées d'« authentiques ». Gladney (2007 : 96) nous en fait la démonstration lorsqu'il cite la définition de *authentic* tirée du *Random House Dictionary*. La notion d'authenticité est autant utilisée pour caractériser des œuvres écrites, des objets physiques que des fossiles, ces objets partageant une base conceptuelle commune : ils sont informationnels. Rappelons que l'information est considérée par Buckland (1991) comme une chose (*information-as-thing*). Pour Buckland, il est nécessaire de fixer une information donnée sur un objet pour pouvoir la lire et pour la transmettre. Il en est parallèlement de même en ce qui concerne la notion d'authenticité ; celle-ci ne peut être appréhendée que par rapport à l'objet dont elle constitue un attribut, un élément intrinsèque.

Duranti (1996) rappelle qu'historiquement on s'est vite intéressé à une manière pragmatique de faire respecter les obligations de chacun. D'une part, la coutume romaine consistait en une obligation inscrite par un officier, signée d'un nom, d'un symbole ou d'une croix par les personnes impliquées dans l'action et contresignée par le rédacteur. D'autre part, la coutume franque imposait que chaque action et chaque obligation soient oralement effectuées devant témoins et représentées par un objet (un morceau de bois par exemple). Pour prouver l'action plus tard, les gens présents devaient témoigner devant des juges royaux qui couchaient cela par écrit dans un document avant d'y apposer leurs sceaux (Duranti, 1996). Il s'agit là des origines légales de l'authenticité.

L'authenticité a également eu un poids considérable dans l'évolution des sciences, toutes disciplines confondues. Au XVIIe siècle, la gestion et la transmission de la connaissance évoluent vers l'empirisme, méthode de recherche instigatrice d'une nouvelle façon d'observer les faits et phénomènes. Les érudits doivent désormais prouver ce qu'ils observent et prouver la connaissance par le biais du témoignage (McNeil, 2001). Dès lors, les LAM — *library, archives, museums* — deviennent des mécanismes institutionnels fondamentaux qui facilitent la création et le partage de connaissance (Hedstrom et King, 2003). Cette nouvelle conception de la preuve comme inférence — soit comme raisonnement qui amène à une conclusion — nécessite la mise en place de

telles structures de connaissance. C'est ainsi que la diplomatique, science de l'étude critique de la structure des documents et de leurs caractères externes et internes, consiste à établir une vérité (légale et historique) par le biais d'une autre (documentaire). L'archive est considérée comme une preuve et la preuve comme une inférence. Les normes développées à la fin du XIXe siècle pour évaluer la fiabilité et l'authenticité sont basées sur ce schéma. L'archivistique a adopté ces normes légale et historique de l'authenticité dans sa méthodologie et sa théorie, les normes désignant ce qui doit être considéré comme fiable et authentique (McNeil, 2001).

En philosophie, la notion d'authenticité se développe au XVIIIe siècle parallèlement à celle d'individualisme. L'authenticité est une manière d'être, un mode, une méthode. Être authentique sous-entend quelque chose de différent pour chaque individu : cet état définit l'auto-reconnaissance et l'auto-compréhension de chacun. En 1936, Heidegger remarque dans son ouvrage *Être et Temps* que les changements dans notre environnement influencent et entraînent des changements similaires en nous-mêmes. Le « moi authentique » n'est pas un état statique puisqu'il existe dans un processus constant de devenir. L'authenticité est donc considérée comme une anticipation, un processus et une lutte continuels. De ce bref aperçu, on retiendra deux caractéristiques importantes de l'authenticité : l'éventualité et le changement. Les conventions d'authenticité sont toujours en flux, répondant aux changements de l'environnement dans lequel elles sont incorporées. L'authenticité est en fait elle-même impliquée dans un processus de devenir (McNeil et Mak, 2007).

Ces divers évènements et utilisations historiques ont influencé de manière conséquente la construction d'une définition « informationnelle » de l'authenticité. L'archivistique, par le concours de la diplomatique, doit d'ailleurs être regardée comme la discipline des sciences de l'information qui a contribué de façon majeure à la compréhension et à l'explication de la notion d'authenticité. Une définition spécifique de l'utilisation de la notion dans les sciences de l'information est née de ces discussions et réflexions : une archive est considérée comme authentique lorsqu'il s'agit bien du document qu'elle prétend être et quand elle n'a pas été altérée depuis sa création (Duranti, 1996 ; Bearman et Trant, 1998 ; Lynch, 2000 ; Duranti, 2001 ; McNeil, 2001 ; McNeil et Mak, 2007).

Bearman et Trant (1998) ajoutent à cette définition l'aspect transparent que doit revêtir la représentation de l'objet authentique, c'est-à-dire la visibilité des règles de création ayant été préalablement fixées. Il s'agit là d'un amalgame des notions d'authenticité et de fiabilité, notion sur laquelle nous reviendrons à la page 124.

Pour Duranti, l'authenticité consiste plus précisément en la loyauté du document en tant que document : « *trustworthiness of the record as a record* » (Duranti, 2001 : 45). Un objet authentique est un objet dont

Une archive est considérée comme authentique lorsqu'il s'agit bien du document qu'elle prétend être et quand elle n'a pas été altérée depuis sa création.

l'identité et l'intégrité peuvent être vérifiées, un objet dont la provenance et la paternité[1] sont connus de tous temps et pour lequel la sécurité et le statut de transmission peuvent être certifiés, la méthode de préservation prenant en compte cela (Duranti, 2001 : 46). Benjamin (2003) argumente que ce qui est authentique dans un objet est sa transmission à travers le temps, ce qui lui permet de parler pour les générations présentes et futures.

La notion d'authenticité est étroitement liée à la notion d'aptitude à l'usage[2]. Dans tous les cas, l'authenticité impose des usages et buts futurs tels que la capacité d'obtenir de l'information factuelle, celle de prouver une responsabilité légale ou encore celle de tirer une appréciation esthétique (Rothenberg, 2000 : 58). L'authenticité a un intérêt dès lors qu'elle rend l'objet fonctionnel et utilisable.

Enfin, dans le contexte des institutions archivistiques et bibliothécaires, l'aura définie par Benjamin (voir page 125) peut être plus précisément définie en tant qu'authenticité expérimentale ou affective. En présence de l'objet physique, le chercheur a une expérience immanente de l'artefact et cette expérience a une dimension affective (Smith, 2003). Une combinaison de la preuve, qui supporte les traces d'évènements passés, et du dispositif mnémotechnique, qui déclenche un flux de souvenirs et d'impressions du passé, s'opère au sein des objets : « *It is the magic of some physical objects to signify many things simultaneously — evidence, memory and tool — and thus to speak volumes to those who listen hard* » (Smith 2003, 176). Dans un tel contexte d'utilisation, l'authenticité est vue comme la virginité : lorsqu'elle est perdue, elle ne peut être récupérée. Pour d'autres, l'authenticité est un retour à l'essentiel : « *Amy Mullin has described authenticity as the "twentieth-century descendant of the virtue of purity" and like purity, it valorises an ideal of order and stability, and the longing for uncorrupted origins* » (McNeil, 2001 : 42).

Notions associées à l'authenticité

L'authenticité est associée à d'autres caractéristiques de l'objet sans lesquelles elle n'aurait pas véritable-

1. Traduction du terme anglais *authorship* (V. Frey). La paternité, dans le code de la propriété intellectuelle française, désigne le droit de l'auteur à jouir du respect de son nom et de sa qualité.
2. Traduction du terme anglais *suitability* (V. Frey).

Figure 1.
Composantes et notions associées à la fiabilité (Frey, 2009)

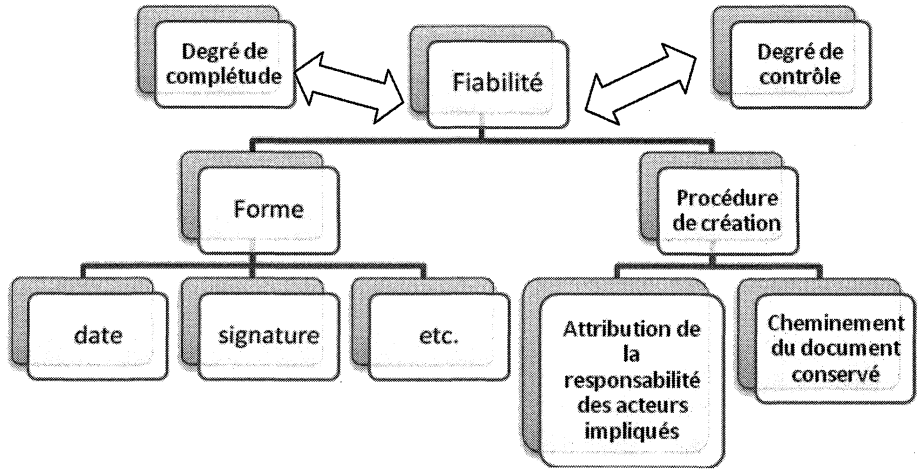

ment d'intérêt. L'objet authentique doit nécessairement être fiable, intègre et original quoique, comme nous le constaterons, les originaux ne sont pas les seuls à pouvoir prétendre être authentiques.

Fiabilité

La fiabilité et l'authenticité d'un document sont deux notions intrinsèquement liées : l'une ne pourra être préservée sans l'autre.

Si l'on considère la définition de la notion en fonction de son rôle dans la création des documents, la fiabilité consiste en la capacité d'une archive à représenter les faits qui la constituent, soit : « *the trustworthiness of the record as to content* ». De surcroît, la fiabilité est établie en relation aux procédures d'élaboration, de réception et de cadre de l'archive (Duranti, 2001). Enfin, la notion fait référence à la valeur de vérité du document comme affirmation des faits, évaluée en relation à la proximité de l'observateur et de l'enregistreur aux faits enregistrés (McNeil, 2001) ; par conséquent, le document constitue une preuve. La valeur d'une telle preuve dépend de la fiabilité d'une archive. L'archive est considérée comme étant fiable quand elle peut être traitée comme un fait en elle-même, c'est-à-dire comme l'entité de ce qui est preuve. C'est ainsi qu'un certificat de citoyenneté fiable peut être traité comme le fait — la preuve — que la personne en question est bien un citoyen. L'archive en tant que preuve peut également être considérée comme une métaphore qui offre une perception visuelle de celle-ci : l'archive est regardée comme le témoin d'un évènement. Parce qu'on estime qu'une archive reflète un évènement, sa fiabilité dépend de l'affirmation que le créateur de l'archive a été présent à l'évènement (McNeil, 2001).

Les caractéristiques de la fiabilité d'un document résident dans le contrôle de la forme et dans le processus de création de l'archive (figure 1). La forme est constituée par le total des caractéristiques requises par le système socio-juridique au sein duquel l'archive est créée. Les deux éléments les plus communs de la forme sont la date et la signature dont les tâches respectives consistent en l'assignation de la responsabilité du contenu de l'archive au créateur pour l'un, et dans la capture de la relation entre le créateur et l'information — l'action — contenue dans l'archive pour l'autre. Le processus de création, quant à lui, regroupe un ensemble de règles appliquées au début du cycle de vie du document. Ces règles doivent par exemple permettre d'attribuer les responsabilités de tous les acteurs impliqués dans la création et le cheminement du document conservé. Il est indispensable que l'on puisse connaître et déterminer le parcours de l'archive. Plus les règles sont rigoureuses et détaillées, plus l'usage est établi, plus les archives seront fiables (Duranti, 1996).

Il est par ailleurs important de noter que la fiabilité s'établit à différents degrés. Celle-ci dépend en fait du degré de complétude et du degré de contrôle du document. C'est la raison pour laquelle l'original est plus fiable qu'un brouillon ou une copie car il possède les plus hauts degrés de complétude et de contrôle. Par conséquent, la préservation de l'original est cruciale.

Les deux notions de fiabilité et d'authenticité possèdent des caractéristiques propres qu'il est impératif de distinguer. Ces deux notions doivent, par conséquent, être intellectuellement conservées séparément. Cependant, les composantes nécessaires (signatures, sceaux, tampons, etc.) à la complétude du document, et donc à sa fiabilité, peuvent servir de présomption à l'authenticité du document. L'authenticité d'un document est tributaire de sa fiabilité.

La priorité pour Duranti (1996) est donc clairement d'assurer la création d'archives fiables : l'auteure privilégie l'intervention en amont qui devrait essentielle-

ment consister à faire une typologie de tous les types de documents et de leurs formes conventionnelles, à déterminer les étapes du processus de création et à assigner la responsabilité de la création pour chaque archive.

L'œuvre d'art authentique n'existe pas en dehors du cadre discursif de la théorie et de la pratique de conservation.

Intégrité

L'intégrité est préservée lorsqu'un contenu reste identique à lui-même au cours du temps : il conserve toutes ses parties et tous les attributs physiques et matériels permettant de le constituer et de le déclarer complet et conforme à sa définition et son identité (Duranti, 1996 ; Lynch, 2000 ; Bachimont, 2007). Quand un objet est qualifié d'intègre, c'est que l'on sous-entend qu'il n'a pas été altéré au cours du temps et de ses transmissions, en d'autres mots, que nous avons entre les mains le même ensemble d'inscriptions qu'au moment de sa création (Lynch, 2000). De la même manière pour Bachimont (2007), l'intégrité de l'objet correspond à sa complétude et à sa robustesse : l'inscription est intègre quand elle est complète et non corrompue dans ses aspects essentiels.

L'intégrité physique d'un objet peut être atteinte alors que la structure du contenu et les composantes essentielles restent les mêmes : l'intégrité, en tant que totalité et perfection des composantes originales du document, n'est jamais parfaite, il y a toujours un degré de détérioration du fait des manipulations et des utilisations qui en sont faites (Cullen et al., 2000 ; Lynch, 2000 ; Rothenberg, 2000 ; Thibodeau, 2002 ; Bachimont, 2007).

Il existe plusieurs moyens de tester l'intégrité d'un objet. La première méthode consiste à le comparer à une copie qui est connue pour être « vraie ». La philologie et la codicologie sont deux sciences dont les méthodes peuvent être utilisées pour la vérification de l'intégrité d'un objet. La philologie est l'art d'établir des versions de référence en comparant les versions d'un même contenu ; la philologie concerne le fond des manuscrits. La codicologie est une science annexe de la paléographie ayant pour objet l'étude matérielle des manuscrits en tant qu'objets archéologiques et dont les méthodes consistent également à comparer différentes versions afin d'en reconstruire la version la plus fidèle à l'original ; la codicologie se concentre sur la forme des manuscrits. S'il n'existe pas de telle copie, le contrôle de l'intégrité est limité à la vérification de la consistance interne, rôle que remplit la diplomatique. L'idéal serait de faire en sorte que l'objet soit accompagné d'un résumé authentifié (Lynch, 2000). Nous verrons que les objets numériques sont bien plus facilement associables à ce genre de données, les métadonnées descriptives répondant en partie à ce problème.

Originalité

En sciences de l'information et notamment en archivistique, on entend par original un objet établi initialement, par opposition à toutes ses copies (EBSI, 1999). L'authenticité est traditionnellement prouvée par l'assurance que l'original a été bien conservé (Duranti, 1996 ; Rothenberg, 2000).

Benjamin exposait en 1936 une théorie de poids qui fit longtemps école dans les milieux de pensée culturels. Pour lui, l'authenticité est nécessairement liée à l'existence de l'original d'une œuvre d'art. Effectivement, une œuvre d'art originale a une aura spécifique à l'originalité de la pièce, aura qui en constitue l'authenticité. Celle-ci est composée de l'identité de la pièce ainsi que de son histoire et de son contexte particulier ; c'est sa présence dans le temps et l'espace.

Dès lors, l'aura de l'original défie la reproductibilité et implique la fidélité aux intentions originelles de l'artiste et au passage du temps. La question est la suivante : comment préserver l'aura d'une œuvre d'art physique ? Dans le monde de la conservation d'art, les deux dimensions de l'aura d'une œuvre originale — intentions originelles de l'artiste et passage du temps — sont considérées comme concurrentes plutôt que complémentaires. L'authenticité de l'œuvre d'art est nécessairement en état continuel de devenir. En d'autres mots, l'œuvre d'art authentique n'existe pas en dehors du cadre discursif de la théorie et de la pratique de conservation. Les conservateurs ne préservent pas ou ne restaurent pas autant l'authenticité d'une œuvre d'art qu'ils ne la construisent ou la reconstruisent conformément à leur compréhension de la nature des œuvres d'art et des conventions courantes pour les traiter (McNeil et Mak, 2007).

Nous l'avons vu, aux yeux de Duranti (1996) l'original possède les plus hauts degrés de complétude et de contrôle et il sera considéré par extension comme la version la plus authentique d'un contenu. En réalité, certains originaux sont plus fiables que d'autres, tout dépendant du type de documents auquel on a affaire.

Rothenberg (2000) rappelle que les concepts archivistiques de provenance, de respect des fonds et de respect de l'ordre originel focalisent sur le caractère sacré de l'original. Pour lui, il n'est pas réaliste de conserver tous les aspects d'une entité originale, l'essentiel étant de conserver tous ses aspects significatifs et pertinents. Le traitement traditionnel de l'original correspond à du fétichisme qui ne peut motiver les méthodes de préservation. Rothenberg ajoute que la présomption de l'original qui possède le maximum de degré d'authenticité consiste en une tautologie appliquée seulement aux entités infor-

mationnelles physiques et traditionnelles. Conserver un artefact physique sans le modifier de quelque manière que ce soit implique par définition son authenticité. Cependant, il est généralement impossible de garantir la conservation sans dégradation d'un objet (ne serait-ce qu'à cause des détériorations causées par le temps qui passe). Donc, pour Rothenberg, une affirmation plus réaliste serait de conserver l'original sans modifier en aucune façon son contenu intellectuel significatif et pertinent pour n'en pas altérer l'authenticité.

De la nécessité de l'authenticité pour établir la vérité, assurer la confiance et construire l'identité

À la lumière des notions explorées dans les sections précédentes, nous allons pouvoir nous demander quels sont les différents intérêts motivant les sciences de l'information pour élaborer des méthodes de conceptualisation et de préservation de l'authenticité.

Tout d'abord, l'authenticité réfère à la valeur de vérité d'un document comme manifestation physique des faits qu'il enregistre, ce document étant évalué en relation à l'instanciation d'un document original. Tous les objets physiques peuvent présenter eux-mêmes des outils potentiels dans la découverte d'une vérité. C'est ainsi que, « *when archivists express their commitment to the protection of records as reliable and authentic evidence of action they are expressing a commitment to a philosophical ideal of truth* » (McNeil, 2001 : 37). Dans le discours moderne, la valeur de vérité du document comme preuve est basée sur l'existence d'un cadre unifié simple, un monde et son expression vérifiable dans un langage descriptif. On part de l'hypothèse qu'il existe une relation stable et unitaire entre une représentation (archive) et son référent (réalité préexistante). Le langage a la capacité de refléter et de donner présence dans le monde à une connaissance fixe et généralisable sur la nature d'une archive et les conditions nécessaires pour assurer sa confiance. Derrida caractérise cette responsabilité fondationaliste du langage et de la vérité comme « une métaphysique de la présence » censée nous garantir l'accès à la réalité. Dans la perspective des postmodernistes, la vérité est mieux caractérisée non pas comme un idéal philosophique transcendant et temporel, mais comme un mode de domination construit historiquement et étroitement lié au pouvoir. La vérité est donc comprise comme un système de procédures ordonnées pour la production, la régulation et la distribution de la connaissance et elle est intégrée à une relation circulaire avec les systèmes de pouvoir qui la produisent et la reçoivent. De ce fait, il est important de noter que la fiabilité et l'authenticité ne sont plus des vérités essentielles ou transcendantales mais des constructions humaines formées dans des contextes historiques et culturels particuliers (McNeil, 2001).

Une fois cette dimension de vérité établie dans la notion d'authenticité, il s'agit de comprendre comment celle-ci peut assurer la confiance en l'objet. Dans un premier temps, le contexte est un élément crucial dans l'établissement ou l'évaluation de l'authenticité de collections. Il est plus facile d'appréhender un objet lorsqu'il se trouve en compagnie d'objets qui lui sont associés. En archivistique, le principe de provenance est indispensable à la protection de l'authenticité et à son évaluation. De la même manière, le principe archivistique de provenance permet d'établir l'authenticité d'une archive en fournissant la preuve de son origine, de la paternité de son auteur et de son contexte de création, et ensuite en prouvant que les archives ont été maintenues au sein d'une chaîne de conservation ininterrompue dans laquelle elles n'ont pas été dégradées (Rothenberg, 2000). Ce principe est donc crucial à la construction de l'authenticité d'un objet physique et à l'établissement d'une relation de confiance entre divers acteurs et l'objet. Duranti imbrique subtilement les notions de sincérité[3] et d'honnêteté pour expliquer cette nécessité de mise en place de la confiance. De surcroît, un document digne de confiance doit refléter fidèlement l'évènement qu'il rapporte et ne doit pas être contaminé par l'influence du temps, les préjugés, les interprétations et opinions injustifiées de la part du créateur (McNeil, 2001). Ce dernier a le devoir de présenter des documents fiables, authentiques et intègres afin d'établir une confiance avec les autres acteurs. Les intermédiaires tels que les conservateurs sont ensuite tenus de prendre le relais. Les chercheurs, quant à eux, sont concernés par l'identification et l'évaluation de l'intégrité d'une source particulière. Il est nécessaire pour les utilisateurs de pouvoir se fier à ce qu'on leur présente comme étant une preuve. C'est pourquoi le chercheur d'information utilisera plus volontiers une ressource en laquelle il aura confiance et dont il sera assuré de l'authenticité (Bearman et Trant, 1998). En outre, la notion de preuve est étroitement liée à celle de confiance, héritage de la culture scientifique occidentale (McNeil et Mak, 2007). C'est dans cette perspective que l'archivage de certains documents produits et reçus par les gouvernements et les entreprises qui fondent des régimes de confiance est rendu obligatoire (Galloway, 2004). Cependant, dans la plupart des cas, nous ne sommes pas capables d'affirmer avec certitude que l'objet n'a subi aucune altération ou substitution à travers le temps. L'authentification d'objets préservés est ultimement une question de confiance (Lynch, 2000 ; Thibodeau, 2002 ; Gladney, 2007). Il est nécessaire de faire confiance aux personnes, organisations, systèmes et méthodes qui exercent le contrôle sur la transmission d'informations à travers l'espace et le temps et les frontières technologiques.

Enfin, l'objet informationnel, et en particulier l'objet culturel, ont une capacité à transporter des souvenirs,

3. Traduit de l'anglais *genuineness*.

qui rassemblés, constituent une identité (Smith, 2003). Le pouvoir de construction identitaire des objets culturels est assez fort pour traverser les âges et offrir à un individu, un groupe ou une nation donnés, un sentiment d'appartenance. Toutefois, cette caractéristique d'identité nécessite la certitude d'avoir affaire à des objets qui sont bien ce qu'ils prétendent être.

Les multiples définitions de la notion d'authenticité sont désormais remises en question. Nous allons nous intéresser plus en profondeur à l'impact du numérique sur la notion d'authenticité. L'authenticité est-elle vouée à disparaître au même titre que certains principes issus du monde informationnel physique ?

Définir et évaluer l'authenticité à l'ère du numérique

Le changement de paradigme consiste en une nouvelle façon de penser aux mêmes choses « [...] *which occurs when new observations that cannot be explained in the terms of the old framework begin to put into question its validity* » (Duranti, 2001 : 41). Grimard (2005) s'interroge sur la portée d'un changement de paradigme dans la gestion de l'information, et plus particulièrement en archivistique. À partir d'une étude réalisée auprès de douze professionnels, il constate que « [...] *tous, sans exception, évoquent les manifestations de l'"âge numérique" comme étant au cœur des changements qui affectent la profession* » (2005 : 62). « *Depuis quelques années, les disciplines des sciences de l'information mesurent les multiples impacts du numérique sur leur pratique et théorie. Dans un tout premier temps c'est l'objet qui est touché. Celui-ci change : il glisse du réel au virtuel, il est beaucoup plus dynamique et il est dématérialisé. De plus, ces nouveaux objets n'apparaissent plus à l'être humain que par le biais d'un apparatus technologique, au premier abord compliqué, sinon complexe* » (2005 : 69).

Parallèlement à cette évolution, l'authenticité, élément intrinsèque de ces objets, se voit *a fortiori* profondément modifiée.

Un nouvel objet : l'objet numérique et ses caractéristiques

L'objet numérique est désormais produit en masse et constitue la majorité des objets collectés, traités et transmis dans les systèmes d'information. Cela ne réduit pas pour autant la difficulté de l'appréhender et de le comprendre.

Les entités informationnelles numériques sont des programmes exécutables. Un programme est une séquence de commandes écrite dans un langage formel et destinée à être lue par un interprète comprenant ce langage. Les bits ne sont pas appréhendés par l'appareil sensoriel humain, ils ne sont jamais vraiment des objets. Ce sont des systèmes *hardware* — matériel informatique — et *software* — logiciel — qui les interprètent (Lynch, 2000 ; Rothenberg, 2000). Le programme et son interprète sont donc indissociables et doivent impérativement être sauvegardés conjointement. De plus, l'objet numérique est un flux binaire composé d'un noyau-contenu, d'informations contextuelles et de métadonnées rendant sens et usage à l'entité, et d'un interprète — une machine de restitution (Rothenberg, 2000).

Le programme et son interprète sont donc indissociables et doivent impérativement être sauvegardés conjointement.

Thibodeau précise davantage la description de l'objet numérique :

> « *Every digital object is a physical object, a logical object, and a conceptual object, and its properties at each of those levels can be significantly different. A physical object is simply an inscription of signs on some physical medium. A logical object is an object that is recognized and processed by software. The conceptual object is the object as it is recognized and understood by a person, or in some cases recognized and processed by a computer application capable of executing business transactions.* » (2002).

En tant qu'objet physique, l'objet numérique est simplement une inscription de signes sur un medium, disque magnétique ou disque optique. Alors qu'au niveau du stockage, les bits ne sont pas investis de sens, au niveau logique, la grammaire est indépendante de l'inscription physique. L'objet logique est donc une unité reconnue par une application logicielle. La chaîne logique peut être stockée dans un objet physique mais ce n'est pas nécessairement le cas. L'objet conceptuel, quant à lui, est l'objet que nous traitons dans le monde réel : c'est une entité que nous reconnaissons comme unité significative d'information. À partir du moment où l'on donne du sens à un objet, il s'agit d'un objet conceptuel (Thibodeau, 2002). Ces trois objets — physique, logique et conceptuel — sont interdépendants dans la mesure où les composantes numériques sont les objets logiques et physiques nécessaires à la reconstitution de l'objet conceptuel.

En réalité, le document numérique n'est pas un document en tant que tel. Il s'agit d'un enregistrement que l'on peut documentariser, soit reconstruire sur un support d'appropriation (également nommé support de restitution), sur lequel est projeté l'enregistrement interne en une forme appropriable par un lecteur humain comme par exemple l'écran, le papier, le haut-parleur, etc. (Bachimont, 2007). Le numérique introduit

Figure 2.
Les dimensions documentaires numériques (Bachimont, 2007)

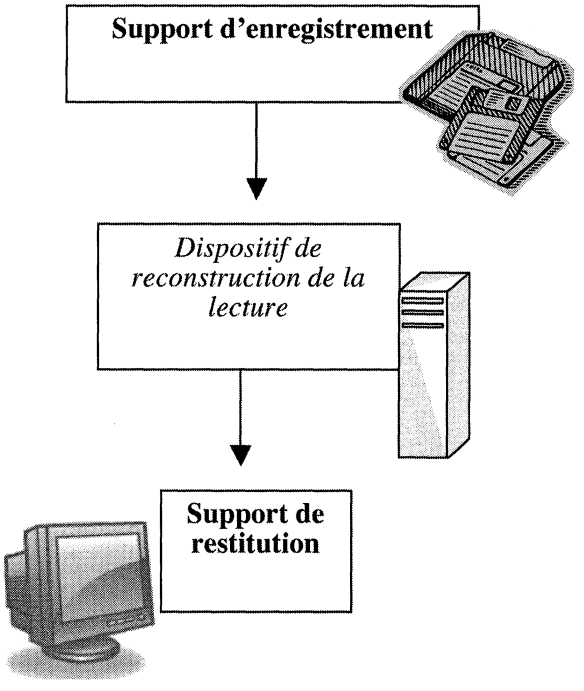

donc une rupture entre le support d'enregistrement, sur lequel un document est enregistré et le support de restitution, sur lequel on a accès au contenu conservé (figure 2).

Une question basique de la part de l'informaticien pourrait être alors de se demander si l'objet numérique qu'il a devant les yeux a bien le même nombre de bits, c'est-à-dire si c'est le même que l'entité qui a été publiée sous un identifiant spécifique à un moment spécifique (Lynch 2000). C'est le même genre de question qui a motivé la direction du projet de recherche tel que *The Preservation of the Integrity of Electronic Records*, projet de recherche initié par l'Université de la Colombie-Britannique et mené de 1994 à 1997 sous la direction de Luciana Duranti. Ce projet compte parmi les tout premiers du genre, annonçant les trois projets de recherche *International Research on Permanent Authentic Records in Electronic Systems* (InterPARES) dont il sera question plus loin. Ce premier projet avait pour objectif d'identifier et de définir conceptuellement la nature et les composantes d'une archive électronique et les conditions nécessaires pour assurer son intégrité en plus de sa fiabilité et de son authenticité. L'approche choisie consista à confronter l'objet électronique aux concepts fondamentaux de la théorie archivistique et plus spécifiquement à ceux de la diplomatique. L'analyse des résultats obtenus permit d'identifier les caractéristiques de l'archive électronique. L'équipe de recherche détermina ainsi huit composantes de l'archive électronique : le *medium* (support physique du message) ; le *contenu* (le message que l'archive transmet) ; la *forme physique et intellectuelle* (règles de représentation qui permettent la communication/transmission du message) ; l'*action* (l'exercice de la volonté qui génère l'archive) ; la marque des *quatre acteurs* (auteur, destinataire, rédacteur et créateur) ; le *lien archivistique (archival bond :* relation qui lie chaque archive à la précédente et à la suivante) ; et le *contexte* (cadre documentaire, procédural, administratif et juridique dans lequel l'archive a été créée). Duranti (2001) remarque, à la lumière de ces résultats, que l'application des notions d'authenticité et de fiabilité aux archives électroniques est similaire au traitement des archives traditionnelles : elles sont composées des mêmes éléments. Pour elle, la diplomatique, science née au XVe siècle et développée depuis lors, est tout à fait adaptable à l'archive électronique, permettant ainsi à la théorie archivistique de comprendre et d'inclure l'archive électronique dans son discours.

L'objet numérique est radicalement différent, dans sa nature et sa composition, de l'objet analogique. Pendant longtemps, d'importantes lacunes de connaissances techniques de l'objet numérique ont contribué à freiner son appréhension, son traitement et sa gestion par les personnes qualifiées. Un projet de recherche comme InterPARES a permis de réaliser que l'objet informationnel numérique et l'objet informationnel traditionnel sont constitués de bases conceptuelles communes qui incluent la notion d'authenticité. Avec l'arrivée du numérique, les spécialistes se retrouvent face à une vérité criante : les bases conceptuelles théoriques doivent impérativement être ré-explorées, revues et éventuellement corrigées afin d'être consolidées.

Conceptualiser l'authenticité autrement

Les attributs de l'objet sont également modifiés et la notion d'authenticité subit ainsi différents impacts du numérique.

Rappelons que les moyens de vérification de l'authenticité sont basés sur les origines, la complétude et l'intégrité interne d'un document. La détermination de l'authenticité va poser problème lorsque la source est obtenue à partir de substitut. Avec la prolifération des sources sur Internet et l'omniprésence des représentations numériques, la question de l'authenticité se complique considérablement. Avec l'arrivée du numérique, les possibilités de contrefaçons et de falsifications se sont multipliées. Le manque de connaissance en la matière y est pour beaucoup. En effet, les débuts de l'utilisation du numérique sont marqués par la numérisation de documents avec perte irréversible ou encore l'accumulation de copies qui ne sont plus discernables par l'utilisateur (Bearman et Trant, 1998). Avec l'arrivée du numérique et la dématérialisation de l'information, les exigences de création des documents ont été mises de côté, ce qui se traduit par une négligence sur le plan du respect des critères de fiabilité. Les premières créations de documents numériques ont favorisé la mise en place d'une certaine confusion : trop d'acteurs, trop de documents, trop d'information archivée, trop de copies, trop de différentes technologies. Si l'on conserve des documents authentiques mais non fiables, ils n'ont plus aucune utilité alors que les utilisateurs futurs, qui vont réutiliser l'information contenue dans ces documents, ont besoin de savoir s'ils ont affaire à des documents fiables et authentiques (Duranti, 1996).

Pour certains, la dématérialisation restreint considérablement la portée de l'authenticité. L'affect caractéristique chez l'utilisateur, généré par la qualité d'un artefact par le biais de sa présence physique, apparaît comme l'aspect de l'authenticité le plus problématique dans l'environnement numérique (Smith, 2003).

C'est ainsi que si l'on considère les objets informationnels comme des abstractions plutôt que des artefacts physiques, la tautologie de l'original (abordée en page 125) disparaît (Rothenberg, 2000). Même si l'information numérique peut être représentée par une forme physique, cette information est logiquement indépendante de sa représentation. Conserver l'original d'un artefact physique n'est plus suffisant car pour un objet numérique cela implique la perte d'attributs pertinents et significatifs. Plus précisément, conserver un artefact physique original n'est plus suffisant pour assurer l'authenticité d'une entité informationnelle. Ça n'a plus de sens de parler d'original pour le numérique comme s'il s'agissait d'une chose unique et identifiable. Un objet numérique peut être simultanément copié dans une mémoire et sauvegardé sur une variété de mediums de stockage pendant sa création. Le document obtenu peut être représenté sur des copies multiples, équivalentes et identiques. Aucune de ces versions n'est plus originale que les autres (Rothenberg, 2000 ; Bachimont, 2007). Un original numérique désigne donc toute représentation d'entité informationnelle numérique qui a le maximum de possibilité de conserver tous les aspects significatifs et pertinents de l'entité. On ne parle plus de l'original mais « d'un » original. Cet état de fait renforce évidemment l'incertitude de l'utilisateur. Comment s'assurer alors d'avoir affaire à un objet authentique ? Dans la plupart des cas, nous ne sommes pas capables d'affirmer avec certitude que l'objet n'a subi aucune altération ou substitution à travers le temps. Nous l'avons d'ores et déjà constaté : l'authentification d'objets préservés est ultimement un problème de confiance (Lynch, 2000 ; Thibodeau, 2002 ; Gladney, 2007).

En écho au concept d'originalité, il semble intéressant de se pencher sur la nature et le statut de la copie dans l'environnement numérique. L'environnement numérique induit une multiplication débridée, souvent incontrôlée des copies. Comment l'intermédiaire doit-il faire face à une telle situation ? Certains affirment que tous les objets numériques sont des copies et qu'il n'y a pas d'original (Lynch, 2000). Dans de tels cas, il n'est pas possible d'établir l'authenticité à travers la comparaison de copies, comme c'est le cas dans un monde physique ; il existe seulement la confiance ou le manque de confiance dans les processus de localisation et de distribution et peut-être dans la chaîne documentaire (Lynch, 2000).

Pour conclure, nous pouvons nous poser la question suivante : est-ce qu'un objet qui change, un objet dynamique, peut rester authentique ? De fait, l'authenticité n'est pas absolue. Rothenberg (2000) affirme que l'authenticité dépend de l'utilisation et plus précisément, le critère d'authenticité dépend de l'utilisation désirée de l'objet.

La préservation numérique de l'authenticité

Comment, de façon numérique, peut-on conserver l'authenticité d'un objet informationnel physique ? Et inversement comment préserver l'authenticité d'un objet informationnel numérique ?

La relation entre l'authenticité et la préservation

L'authenticité et la préservation sont deux notions indissociables (Rothenberg, 2000 ; Galloway, 2004). Les questions entourant la préservation interagissent avec l'authenticité : améliorer la communication à travers les différentes disciplines qui intègrent la notion d'authenticité dans leurs principes et pratiques ; fournir une meilleure base de compréhension concernant les besoins de préservation en matière d'authenticité ; faciliter le développement de stratégies de préservation communes

Une entité préservée ne peut remplir les fonctions et utilisations pour lesquelles elle a été créée qu'à la seule condition d'avoir été préservée authentiquement.

autant que possible à différentes disciplines (Rothenberg, 2000).

La relation entre la préservation numérique et l'authenticité découle du fait que la préservation implique l'exploitabilité de ce qui est préservé : « *An informational entity that is preserved without being usable in a meaningful and valid way has not been meaningfully preserved, i.e., has not been preserved at all* » (Rothenberg, 2000 : 54). Une entité préservée ne peut remplir les fonctions et utilisations pour lesquelles elle a été créée qu'à la seule condition d'avoir été préservée authentiquement.

À cause de la fragilité du média et de l'obsolescence technologique, la notion de préservation telle qu'appliquée aux archives électroniques ne renvoie plus à la protection du medium (support) des archives mais à celle de leurs sens et de leur loyauté (Duranti, 2001). La préservation, en tant que fonction archivistique, est considérablement révisée. L'avantage d'une telle situation réside justement dans la contrainte de devoir tout repenser. Les théoriciens réfléchissent de plus belle à la réunion de la préservation et de l'authenticité : « *The ideal preservation system would be a neutral communications channel for transmitting information to the future. This channel should not corrupt or change the messages transmitted in any way* » (Thibodeau, 2002). Un système de préservation numérique pourrait alors être conçu comme une boîte noire dont les entrées de flux binaire pourraient être extraites ultérieurement. Un système fiable ne conservera et ne donnera accès qu'à des documents authentiques. Mais dans un environnement numérique, ce genre de système, parce qu'il n'est pas qu'un simple outil de stockage, implique obligatoirement des transformations de l'objet numérique.

La préservation de l'intégrité, quant à elle, doit établir que ses aspects essentiels ne sont pas remis en cause par les changements inévitables apportés par le temps : obsolescence des technologies, altération des supports, etc. Dans le cas du numérique, l'intégrité comprend l'accessibilité et l'intelligibilité des composantes. De plus, pour être intègre, l'objet doit avoir un contenu intact. Ce n'est plus le document original qui est le centre d'intérêt dans la préservation mais la complétude du contenu intellectuel (la substance) vis-à-vis de ce qui est nécessaire pour véhiculer la signification. La preuve de l'intégrité doit constituer une donnée, soit un élément de la ressource sous forme de métadonnée (Bachimont, 2007). On doit pouvoir être capable d'associer à la ressource des métadonnées prouvant son intégrité.

Un large éventail de stratégies de préservation

Les stratégies de préservation ont différentes conséquences sur l'authenticité des archives. Nous l'avons vu, le concept d'original est profondément modifié par le numérique. À partir du moment où l'objet numérique est manipulé, transformé et dans les cas les plus critiques détériorés, l'authenticité en est corrélativement altérée.

Il est éclairant de rendre un aperçu des approches qui composent l'éventail dans lequel ces stratégies s'intègrent. L'approche muséologique, dans un premier temps, consiste à conserver les contenus tels quels ainsi que les outils de lecture. On conserve les contenus et machines utilisés à l'époque de la création de l'objet. Pour Bachimont (2008), cette approche se heurte à la difficulté de maintenir en fonctionnement des outils obsolètes. L'œuvre de Chris Marker, *Zapping Zone*, est conservée au Musée National d'Art moderne en France. Cette installation vidéo acquise en 1990 est composée de plusieurs écrans diffusant des vidéos dans un format Mac qui n'existait plus au début des années 2000. La restauration de l'œuvre a nécessité le rachat de pièces informatiques sur la plateforme commerciale E-Bay ou auprès de détaillants qui détenaient encore ces pièces indispensables (Sandrin, 2008). Dans un second temps, la migration consiste à faire évoluer le format technique des contenus pour les garder compatibles et adaptés aux outils de lecture disponibles dans l'environnement technologique du moment. S'il s'agit de l'approche la plus coûteuse, elle n'en est pas moins la plus simple (Bachimont, 2008). Cette approche implique toujours quelques pertes qui ne remettent pas systématiquement en question l'authenticité de l'objet numérique migré (Duranti, 2001). Le procédé de migration peut consister aussi bien en un rafraîchissement des données, soit une copie bit à bit de l'information dans laquelle un support généralement ancien est remplacé par un support identique neuf, qu'en une transformation, soit une réelle modification du contenu de l'information. La conversion d'un document au format Word de MS-Office vers le format PDF est une transformation en cours de migration. L'émulation, dans un troisième temps, effectue l'opération inverse : plutôt que de faire évoluer les contenus, on simule sur les environnements du moment les outils de lecture des formats anciens. Il s'agit là de l'approche la plus délicate mais la plus défendue par les spécialistes de l'information numérique car elle permet un archivage à l'identique respectant intégrité et authenticité, sans avoir à choisir ce qu'il faut retenir d'un contenu pour le faire migrer ou le reproduire. *[phage]* de Mary Flanagan est un bon exemple des avantages que peut présenter l'émulation par rapport

à la migration[4]. Œuvre créée en 1998 et exploitant les possibilités offertes par les systèmes informatiques en extrayant des données téléchargées à partir des disques durs des utilisateurs, la version originale fût présentée lors de l'exposition *Seeing Double : Emulation in Theory and Practice*, tenue au musée Guggenheim à New York du 19 mars au 16 mai 2004. L'œuvre présentée utilisait les données du propre disque dur de l'artiste copiées sur un PC doté de Windows 98. Une autre version de l'œuvre a été présentée dans une forme émulée : alors qu'initialement *[phage]* ne pouvait être vue sur un Mac, l'artiste a installé un émulateur Windows sur celui-ci de manière à télécharger et exécuter l'œuvre. Le résultat obtenu était similaire à l'œuvre originale. La dernière approche est caractérisée par la description. Elle vise à remplacer la conservation de contenus enregistrés partiels, incomplets ou mal définis par la conservation d'une description des contenus qui permettra de les reproduire ultérieurement. La description doit permettre de conserver les invariants d'un objet numérique, c'est-à-dire les composantes qui ne doivent pas changer d'une reconstruction à une autre. Les documents numériques sont ainsi de plus en plus accompagnés par des métadonnées décrivant les différentes utilisations et modifications subies lors de leur cycle de vie.

Nous comprenons à présent que la préservation de l'authenticité numérique est d'importance capitale et doit orienter le choix des stratégies de préservation basées sur ces quatre approches (Duranti, 2001 ; Lynch, 2001 ; Thibodeau, 2002 ; Cloonan et Sanett, 2005).

Le projet de recherche InterPARES se déroule sur trois volets depuis 1999. Dès le premier d'entre eux, quatre résultats majeurs concernant les meilleures méthodes pour assurer la fiabilité et l'authenticité des archives électroniques furent publiées. La première de ces méthodes implique la nécessité d'élaborer des règles procédurales incorporées dans un système d'archives. La seconde méthode promeut la rédaction de procédures institutionnelles renforçant le lien archivistique (classification, cotation, traçabilité). Une troisième méthode défend la gestion intégrée des archives électroniques et non-électroniques dans un même système afin de renforcer le lien archivistique et de compléter le contexte documentaire. Une quatrième méthode consiste à confier la responsabilité primaire de la fiabilité et de l'authenticité au corps créateur durant la « durée d'utilité administrative » qui équivaut au premier âge des archives, soit le statut des archives courantes, et la responsabilité de la préservation à long terme au corps responsable (les intermédiaires). Il n'est pas possible de préserver une archive électronique ou même une copie : il est seulement possible de préserver la capacité de reproduire une archive électronique (Duranti, 2001). L'enregistrement ne peut être la restitution. Il représente plutôt un code qui programme la reconstruction temporelle de la forme de restitution c'est-à-dire que la reconstruction de la lecture est nécessaire (Bachimont, 2007). En offrant sa description de l'objet numérique, Thibodeau (2002) veut démontrer que la préservation numérique n'est pas un simple processus de préservation d'objets physiques, tel qu'effectué dans le monde réel, mais plutôt la préservation de la possibilité de reproduire l'objet et d'en permettre la consultation. Le processus de préservation numérique est donc inséparable de celui d'accès au document.

Conclusion

Quel constat final peut-on dresser ? Il est tout d'abord intéressant de noter une avancée progressive de la recherche. D'un point de vue technique tout d'abord, nous constatons une meilleure connaissance des nouvelles technologies : les inconvénients du numérique, l'obsolescence rapide des outils par exemple, sont actuellement mieux appréhendés par les spécialistes. Cette amélioration de la compréhension du numérique a parallèlement permis une multiplication des stratégies de préservation numérique. Les chercheurs ne travaillent plus à trouver la meilleure méthode de préservation mais cherchent plutôt à proposer plusieurs stratégies, adaptées et adaptables à l'importante diversité des objets numériques : un fichier textuel numérique ne se conservera pas de la même manière qu'un fichier vidéo numérique. Enfin, nous notons aujourd'hui une large concentration des projets de recherche sur l'élaboration de normes de préservation. L'environnement numérique est particulièrement propice à l'amélioration de la normalisation. La collaboration entre différents acteurs, les chercheurs, ingénieurs ou spécialistes de l'information et les professionnels des industries du numérique, démontre des intérêts communs vis-à-vis de cette normalisation des pratiques. Toutefois, il serait nécessaire de maîtriser le nombre exponentiel de normes élaborées afin d'endiguer une certaine confusion.

La question de la préservation de la notion d'authenticité à l'ère du numérique a suscité l'intérêt des chercheurs dès le milieu des années 1990. Pour certains (Duranti, 1996 ; Lynch, 2000 ; Rothenberg, 2000 ; Thibodeau, 2002), la préservation de l'authenticité est prioritaire et devrait déterminer le choix de la stratégie de préservation des objets donnés. La notion d'authenticité est indissociable de l'objet quel que soit l'environnement, réel ou numérique, dans lequel on se trouve. De manière plus précise encore, la notion d'authenticité est intrinsèque à l'objet devenu archive car porteuse d'un intérêt légal, historique, économique ou culturel. Par ailleurs, l'authenticité n'a d'intérêt pour la préservation que si elle permet de rendre l'objet utile et cela se manifeste de manière encore plus probante dans un environnement numérique. Enfin, cette notion ne perd rien de son rôle et de sa valeur avec le changement de paradigme. Il est particulièrement intéressant de constater à quel point le

4. http://www.variablemedia.net/e/seeingdouble/ (page consultée le 6 mai 2009).

besoin de fournir de l'information authentique et intègre à l'utilisateur est défendu par le théoricien. L'authenticité est utilisée comme garantie au contrat social : elle se fonde notamment sur l'apport de vérité des faits véhiculés par l'objet informationnel. Cette vérité rend possible la mise en place de la confiance entre le créateur, les intermédiaires et l'utilisateur. Ensuite, ces besoins de vérité et de confiance déterminent la construction identitaire de groupes donnés. La notion d'authenticité participe clairement à la cohésion et au bon fonctionnement de nos sociétés.

Par ailleurs, la notion d'authenticité semble plus que jamais servir de point de départ solide à toutes formes de théories du numérique informationnel. Nous remarquons la mise en exergue par les auteurs de lacunes théoriques à combler (Rothenberg, 2000 ; Thibodeau, 2002 ; McNeil et Mak, 2007 ; Bachimont, 2007 ; Bachimont, 2008). Certains soulignent le besoin de se pencher à nouveau sur les fondements et principes théoriques élaborés jusque-ici. Il n'est pas question de tout refonder mais bien de positionner le rôle et la mission de chaque principe dans ce nouveau paradigme. La notion d'authenticité, du fait de son importance et de la crainte de perte de sa trace et de son utilité par le biais d'une mauvaise gestion de la préservation des objets, se trouve au cœur de cette réflexion théorique foisonnante.

C'est clairement dans cette perspective qu'il faut entendre le rôle des spécialistes de l'information et plus particulièrement des archivistes en ce qui concerne la notion d'authenticité : « *Leur mission sociale y est de : contribuer au maintien et au développement de la démocratie en s'assurant que les droits des citoyens et citoyennes soient protégés ; contribuer à la constitution de la mémoire collective ; s'assurer que cette mémoire collective devienne partie intégrante de la culture de la société.* » (AAQ, 2003 cité par Grimard, 2005 : 77). Il serait inconcevable, voire irréversible, d'écarter les savoirs et savoir-faire du spécialiste de l'information dans la gestion de l'information et de la connaissance sous prétexte d'un changement de paradigme. ⊙

Sources consultées

Bachimont, Bruno. 2007. *Ingénierie des connaissances et des contenus : le numérique entre ontologies*. Science informatique et SHS. Paris : Hermès science.

Bachimont, Bruno. 2008. Manuscrit.

Bearman, David, et Jennifer Trant. 1998. Authenticity of Digital Resources : Towards a Statement of Requirements in the Research Process. *D-Lib* 4, nº 6. http://www.dlib.org/dlib/june98/06bearman.html (consulté le 6 mai 2009)

Benjamin, Walter. 2003. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. 2e éd. Paris : Allia.

Buckland, Michael K. 1991. Information as thing. *Journal of the American Society for Information Science* 42, nº 5 : 351-360.

Buckland, Michael K. 1997. What is a document ? *Journal of the American Society for Information Science* 48, nº 9 : 804-809.

Cullen, Charles T., Peter B. Hirtle, David Levy, Clifford A. Lynch, and Jeff Rothenberg. 2000. *Authenticity in a Digital Environment*. Washington : Council on Library and Information Resources (CLIR). http://www.clir.org/pubs/reports/pub92/pub92.pdf (consulté le 6 mai 2009)

Duranti, Luciana. 1996. Reliability and authenticity : The concepts and their implications. *Archivaria*, nº 39 : 5-10.

Duranti, Luciana. 2001. The impact of digital technology on archival science. *Archival Science* 1, nº 1 : 39-55.

École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information [EBSI]. 1998. *Terminologie archivistique de base proposée aux étudiants*. Université de Montréal.
http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/arv-terminologie.pdf (consulté le 6 mai 2009).

Galloway, Patricia. 2004. Preservation of digital objects. *Annual Review of Information Science and Technology* 38, nº 1 : 549-590.

Gladney, Henry M. 2007. *Preserving Digital Information*. Berlin : Springer.

Grimard, Jacques. 2005. L'archivistique à l'heure du paradigme de l'information... ou la « Révolution » numérique à l'« âge » archivistique. *Archives* 37, nº 1 : 59-87.

Hedstrom, Margaret, et John Leslie King. 2003. *On the LAM : Library, Archive, and Museum Collections in the Creation and Maintenance of Knowledge Communities*. http://www-personal.si.umich.edu/~rfrost/courses/MatCult/content/Hedstrom+King.pdf (consulté le 6 mai 2009)

Lynch, Clifford. 2000. Authenticity in a Digital Environment. In Cullen, Charles T., Peter B. Hirtle, David Levy, Clifford A. Lynch, and Jeff Rothenberg. 2000. *Authenticity in a Digital Environment*. Washington : Council on Library and Information Resources (CLIR). http://www.clir.org/pubs/reports/pub92/lynch.html (consulté le 6 mai 2009)

McNeil, Heather. 2001. Trusting Records in a Postmodern World. *Archivaria*, nº 51 : 37-47.

McNeil, Heather and Bonnie Mak. 2007. Constructions of Authenticity. *Library Trends* 56, nº 1 : 26-52.

Marcoux, Yves. 2009. *La sémantique intertextuelle*. http://www.mapageweb.umontreal.ca/marcoux/rech/IS-fr.htm (consulté le 6 mai 2009).

Rothenberg, Jeff. 2000. Preserving Authentic Digital Information. In Cullen, Charles T., Peter B. Hirtle, David Levy, Clifford A. Lynch, and Jeff Rothenberg. 2000. *Authenticity in a Digital Environment*. Washington : Council on Library and Information Resources (CLIR).

Sandrin, Etienne. 2008. Entretien au Centre Pompidou avec l'un des responsables du service nouveaux médias. Enregistrement audio du 1er Février.

Saracevic, Tefko. 1992. Information science : Origin, evolution and relations. In *Conceptions of library and information science : Historical, empirical and theoretical perspectives : Proceedings of the International Conference held for the celebration of the 20th anniversary of the Department of Information Studies, University of Tampere, Finland, August 26-28 1991*, p. 5-27. London, England : Taylor Graham.

Smith, Amy. 2003. Authenticity and affect : When is a watch not a watch ? *Library Trends* 52 : 172-182.

Thibodeau, Kenneth. 2002. The State of Digital Preservation : An International Perspective. http://www.clir.org/pubs/reports/pub107/thibodeau.html.

Vickery, Brian. 1997. Metatheory and information science. *Journal of Documentation* 53, 7 : 457-476